

N°46
Janvier
2024

L'écho du mouvement

Le trimestriel de l'Union Régionale des Foyers Ruraux
en Rhône-Alpes.

SOMMAIRE

PAGE 1

Edito

PAGES 2 ET 3

- *Vœux 2024*
- *Avenant convention
ECLAT*
- *Rencontre Interfoyer*
- *Lancement campagne
FDVA 2024*

PAGE 4

- *Appel à candidature*
- *Retrouvez nous sur les
réseaux*
- *Une envie ? Un besoin ?*

ÉDITO

Au nom de l'Union Régionale des Foyers Ruraux, je vous présente mes meilleurs Vœux pour cette nouvelle année , à vous adhérents(es), salariés(es), et lecteurs.rices en souhaitant qu'elle apportera la sérénité dans le monde, et que la gouvernance de l'UR se solutionnera.

En novembre, une rencontre avec les foyers de l'Ain et de la Savoie a eu lieu, ce qui a mené à des moments d'échanges variés et intéressants. Cette semaine a permis à Samuel et aux foyers de se connaître, une expérience à renouveler régulièrement.

Pour cette nouvelle année, je vous laisse méditer sur ce poème :

“Etranger, que signifie ce mots ?

Quoi ! Sur ce rocher j'ai moins de droits que dans ce champ ?

Quoi ! J'ai passé ce fleuve, cette barrière, cette ligne bleue ou rouge visible seulement sur vos cartes, et les arbres, les fleurs, le soleil ne me connaissent plus ?

Quelle ineptie de prétendre que je suis moins homme que sur un point de la terre que sur l'autre !

Vous me dites :

« Nous sommes chez nous et vous n'êtes pas chez vous »

Où ? Ici ? Vous n'avez qu'à y creuser une fosse, et vous verrez que la terre m'y recevra tout aussi bien que vous.”

« Légende des siècles » Poème de Victor Hugo

Le Président de l'URFRA

Michel GRANDGEORGE

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

 **FOYERS
RURAUX**
RHÔNE-ALPES

AGENDA

> Présentation dispositif FDVA Ardèche

- > • **Jeudi 11 janvier 2024**
de 17h30 à 19h30 à
Joyeuse
- > • **Mardi 16 janvier 2024**
de 16h à 18h à Privas
- > • **Samedi 27 janvier 2024**
de 10h à 12h à
Annonay

Inscription obligatoire

> Inauguration Smoo'Cycle à Villeneuve de Berg

Dimanche 07 Avril 2024
Avec la MSA, le CSC La
Pinède et la MFR de
Villeneuve

> Rencontre Interfoyer Ambutrix

Samedi 13 Avril 2024 (voir
détail ci dessous)

> 30 ans de l'association "La confrérie des Bateliers"

Samedi 04 mai 2024

Retrouvez plus en détails
toutes les dates sur le site
internet suivant :

[https://union-regionale-
ra.foyersruraux.org/](https://union-regionale-ra.foyersruraux.org/)

Meilleures
Voeux

Voeux 2024

En ce début de nouvelle année, toute l'équipe de l'Union Régionale et de la Fédération BiDépartementale des Foyers Ruraux vous souhaite une très belle année 2024 !

Que celle-ci soit remplie de bienveillance, de joie, de bonheur et d'entraide.

MEILLEURES VOEUX POUR 2024 !!

Avenants CCN ECLAT

Plusieurs avenants de la convention collective ECLAT viennent d'être étendus :

- **Avenant 198** est rétroactif sur novembre, une régularisation sera apportée sur le bulletin de décembre (dès que les logiciels seront mis à jour),
- **Avenant 199** sera applicable au 1er janvier 2024,
- **Avenant 200** en 2025.

Avenant 198 : Augmentation des coefficients du groupe A et du niveau 1 qui passent de 250 à 257.

Avenant 199 : Augmentation de la valeur du point et de plusieurs coefficients.

Revalorisation de la valeur du point V1 et V2

- La valeur du point V1 est revalorisée à la somme de 7,01 euros (contre 6,85 euros jusqu'à présent).
- La valeur du point V2 est revalorisée à la somme de 6,60 euros (contre 6,50 euros jusqu'à présent).

Revalorisation des coefficients des groupes B, C, D et du niveau 2

- Le coefficient du groupe B passe à 265 points (contre 260 jusqu'à présent)
- Le coefficient du groupe C passe à 285 points (contre 280 jusqu'à présent)
- Le coefficient du groupe D passe à 305 points (contre 300 jusqu'à présent)
- Le coefficient du niveau 2 de la grille spécifique (professeurs) passe à 265 points (contre 260 jusqu'à présent)

Avenant 200 : Augmentation de la valeur V1 au 1er janvier 2025 et 2026

La valeur du point V1 est revalorisée dans les conditions suivantes :

- A compter du 1er janvier 2025 : 7,12 euros ;
- A compter du 1er janvier 2026 : 7,23 euros.



FORMATIONS

- **Formation BasiCompta**
Mardi 16 janvier 2024 de 10h à 12h en Visio
- **Formation communication 1er temps**
Vendredi 09 février 2024
- **Formation communication 2ème temps**
Vendredi 23 février 2024
- **Formation communication 3ème temps**
Vendredi 15 mars 2024
- **BAFA Base - Formation générale à Villeneuve de Berg**
Du 24 Février au 02 mars 2024
- **Formation "Tout savoir pour créer ou faire évoluer son association"**
Vendredi 22 mars de 9h à 18h avec 3 ateliers (statuts, gouvernance projet et associatif)
Avec AMESUD et le CDOS 07
- **BAFA Base - Formation Générale à Aubenas**
Du 20 au 27 avril 2024

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés !

Vous trouverez plus de détails sur le site internet suivant :
<https://lunion-regionale-ra.foyersruraux.org/>

Rencontre Interfoyer

Comme chaque année avant le Covid, une journée de rencontres et d'échanges était organisée entre les adhérents de la fédération et ceux de l'union. Il est temps de relancer cette journée !

Réservez donc votre Samedi 13 avril 2024 !

Début 9h30/10h - Fin 17h

Cette année, c'est le foyer rural d'Ambutrix dans l'Ain qui nous accueillera ! L'objectif de cette journée est de tous se retrouver et se rencontrer pour échanger, discuter, découvrir, débattre ... sur une thématique précise ou plus largement sur les réalités de chacun et chacune.

Au programme :

- Temps de rencontres, d'échanges et de découvertes des structures
- Temps de travail collectif sur le projet global de l'Union Régionale des Foyers Ruraux Auvergne Rhône-Alpes
- Intervention de la troupe de théâtre du foyer rural d'Ambutrix
- Balade et visite du patrimoine local

Inscription obligatoire en contactant l'Union Régionale de Foyers Ruraux (contact en dernière page).

Lancement de la campagne FDVA

La campagne 2024 du fonds pour le développement de la vie associative est ouverte à compter du 1er décembre 2023 avec l'ouverture du Compte Asso.

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le FDVA est un financement de l'État dont l'objet est de soutenir :

- la formation des bénévoles (FDVA1) - voir note d'orientation régionale.
- le fonctionnement global de l'association ou un nouveau projet (ou nouveau service) peu ou pas présent sur le territoire (FDVA2) - voir note d'orientation départementale.

Ce fond s'adresse prioritairement aux associations peu ou pas employeuses.

Le co-financement public n'est pas obligatoire mais il peut être cumulable avec le FDVA.

Les demandes sont à déposer uniquement sur la Compte Asso.

Date limite pour déposer la demande : 15 Février 2024

POUR ALLER PLUS LOIN

Passer ton BATA !

La Fédération BiDépartementale des Foyers Ruraux Ardèche/Drôme organise chaque année plusieurs sessions BATA base formation générale et approfondissement. Pour rappel, le BATA est ouvert dès 16 ans. Il se déroule en 3 étapes :

- Stage de base "formation générale"
 - Stage pratique dans un établissement agréé par la DDETSPP
 - Stage d'approfondissement
- La formation complète doit se dérouler dans un délais de 30 mois maximum.

Appel à candidature

Cet appel à candidature est à destination des associations de **jeunesse et d'éducation populaire** (portant des postes Fonjep ou impliquées dans un dispositif de solidarité internationale soutenu par le Fonjep) qui souhaitent, en partenariat avec l'un de leurs financeurs, expérimenter avec l'appui d'équipes de recherches des processus évaluatifs coconstruits permettant de révéler la valeur créée des actions menées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ces processus devraient, en outre, permettre la mise en discussion des apprentissages et la construction collective de stratégies envers et avec les populations de leur territoire.

10 expérimentations sur 10 terrains différents seront initiées en 2024 pour une durée de 24 mois. Elles mobiliseront 5 équipes de recherche.

Pour en savoir plus : [CLIQUEZ-ICI](#)

Retrouvez nous sur les réseaux

Les pages Facebook et Instagram de la fédération sont de nouveau en activité ! N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil histoire de voir en direct nos dernières actualités !


Pour nous trouver c'est simple :

[Cliquez-ici](#) pour rejoindre la page Facebook !

[Cliquez-ici](#) pour rejoindre la page Instagram !

CONTACT

300 Route de Mirabel
07170 LUSSAS

 06.65.56.54.43

 urfrra@gmail.com

<https://union-regionale-ra.foyersruraux.org>



Une envie ? Un besoin ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail et/ou à remplir ce formulaire en ligne : <https://framaforms.org/une-envie-un-besoin-1679387125>

Le but étant de rassembler les réponses et d'analyser les besoins du territoire pour mettre en avant de nouvelles actions, formations et ou accompagnement.



...prochaine lettre
début avril !

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL CRÉÉ PAR L'UNION RÉGIONALE DES FOYERS RURAUX EN RHONE-ALPES

COMITÉ DE RÉDACTION : GERY Samuel & GRANDGEORGE Michel